

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 2 mai 2018**

Communication n° 05/05.2018

Objet: zone réservée

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Par ces lignes, nous vous informons, qu'en date du 9 février dernier, nous avons appris par l'intermédiaire de M^e Pierre-Olivier Wellauer, que la communauté héréditaire de feu M. Lachezar Dimitrov Tsotsorkov, propriétaire de la parcelle n° 682, sise à l'impasse de Coulet 70, a retiré formellement l'opposition formulée en date du 13 septembre 2017 dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification du plan d'affectation «zone réservée».

La Municipalité

Saint-Prex, le 2 mai 2018/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Daniel Mosini, Syndic, au 079 446 34 35 ou M^{me} Barbara Regamey, municipale, au 079 351 78 37